



Communiqué FAGW - Fédération des Associations de Généralistes de la région Wallonne

Charleroi, le 6 juillet 2016. - Formations à l'e-santé en Région wallonne - bilan intermédiaire chiffré et perspectives

700 PROFESSIONNELS DE PREMIÈRE LIGNE (IN)FORMÉS, PLUS DE 90% DE PARTICIPANTS SATISFAITS

La Fédération des Associations de Généralistes de la région Wallonne (FAGW) a été désignée par les pouvoirs publics comme opérateur des formations e-santé pour les professionnels de la première ligne en Wallonie. 16 séances ont eu lieu depuis début 2016, rassemblant 700 prestataires, manifestement satisfaits. La FAGW avait préalablement sondé les métiers concernés sur leurs besoins et attentes. Le calendrier des prochaines sessions se remplit. Une raison de plus pour les généralistes de s'y inscrire: l'usage effectif de certains outils d'e-santé, mesuré à partir de début juillet, devient un critère conditionnant l'octroi de la prime informatique.

Le projet e-santewallonie a pour objet de soutenir la pénétration de l'ICT parmi les acteurs de la première ligne de soins wallonne. La FAGW asbl a été mandatée par les autorités subsidiaires, l'Inami et la Région wallonne, pour mettre en place des formations thématiques pour professionnels.

700 participants, 62% de médecins généralistes

Après une période de préparation, 16 de ces formations ont été dispensées aux quatre coins de Wallonie entre début 2016 et fin juin: Nivelles, Liège, Mons, La Louvière, Mouscron, Namur, Flémalle... Gratuites et accréditées (pour les métiers pour lesquels c'est possible), elles ont rassemblé 700 participants (699 très exactement), dont 62% de médecins généralistes, 16% d'infirmiers à domicile, 9% de pharmaciens et 6% de kinésithérapeutes (rejoints par quelques diététiciens, ergothérapeutes, spécialistes, logopèdes...).

La majorité de ces rendez-vous régionaux étaient des formations de « niveau 1 ». Il s'agit de séances d'information générale, qui plantent le décor de l'e-santé, ne nécessitant aucune connaissance préalable. La FAGW a en effet opté pour une approche progressive de la matière. Les formations de niveau 1 sont destinées à être complétées ultérieurement par

des sessions de niveau 2 (abordant les aspects techniques de l'e-santé : eID, certificat e-Health, MyCareNet, e-Health box, Recip-e, inscription au Réseau Santé Wallon et recueil de consentements éclairés, partage de données : hubs/métahubs, coffres forts, sumehrs...) et de niveau 3 (ateliers par petits groupes, entre utilisateurs d'un même logiciel), de plus en plus pointues et concrètes.

Un haut degré de satisfaction

Comment les séances sont-elles perçues par les dispensateurs de soins ? Une demi-douzaine des formations, en mai et juin, ont fait l'objet d'une évaluation en termes de satisfaction des participants. Ceux-ci étaient invités à indiquer, à l'issue de la rencontre, s'ils avaient « *peu appris* », « *appris de manière satisfaisante* » ou « *beaucoup appris* », à propos des trois grands chapitres au menu des séances de niveau 1 : en quoi consiste l'e-santé, ce que prévoit le plan national e-santé, ce qu'est le Réseau Santé Wallon. Les résultats montrent que ces premières séances ont été appréciées : on dénombre, selon les chapitres, un total de 92 à 95% de professionnels satisfaits ou ayant beaucoup appris.

Davantage de dates « niveau 2 » à la rentrée

Les formations de niveau 1 permettent de se familiariser avec les grands concepts de l'e-santé. La FAGW propose à présent d'entrer dans le vif du sujet : au second semestre 2016, l'offre de formations inclura davantage de séances de niveau 2, axées sur les outils pratiques à employer au quotidien.

On peut trouver sur le site <http://www.e-santewallonie.be>, onglet Calendrier, les dates des prochaines formations ; ce calendrier sera complété au fur et à mesure de l'organisation de formations. Autant d'opportunités pour les médecins généralistes de se lancer entre pairs dans la prise en main d'un ordinateur, d'autant plus précieuses qu'à dater de ce 1^{er} juillet, l'usage effectif de six fonctionnalités (e-prescription, chapitre IV électronique, e-facturation des consultations BIM, consentement éclairé des patients avec DMG, chargement des sumehrs et gestion électronique du DMG) est monitoré, de sorte à calculer le montant de leur nouvelle prime informatique intégrée.

Plus fondamentalement, l'informatisation des dossiers médicaux est en passe de devenir une exigence légale. Le 24 juin dernier, Maggie De Block a reçu le feu vert du conseil des ministres pour une série d'adaptations législatives dans le secteur des soins, intégrées dans son projet de loi dispositions diverses en santé. La ministre y a inscrit l'obligation pour le médecin généraliste d'enregistrer les données médicales du patient dans un dossier médical informatisé (DMI) en employant un logiciel labellisé. Le texte, actuellement soumis au Conseil d'Etat, précise que cette obligation prendra effet au 1^{er} janvier prochain pour les jeunes médecins qui débutent leur carrière et au plus tard en 2020 pour les autres.

Dr Philippe Jongen, Responsable projet e-santé Wallonie

../..

EN SAVOIR PLUS

- Détails sur le **contenu des formations**: <http://www.e-santewallonie.be/contenu-des-formations.html>
- Détails sur les **prochaines formations planifiées** (calendrier régulièrement actualisé) <http://www.e-santewallonie.be/calendrier.html>
- Restez informé(e) à propos du projet e-santewallonie : **inscrivez-vous à la newsletter** via <http://www.e-santewallonie.be/newsletter.html>

Message aux prestataires de soins de 1^e ligne : **n'hésitez pas à prendre contact** avec Isabelle Aussems, coordinatrice du projet, au 0477 271 431 ou par mail : gestionnaire@e-santewallonie.be, **pour discuter de l'organisation d'une session dans votre région.**

LES ENSEIGNEMENTS DU SONDAGE PRÉPARATOIRE

83% de professionnels intéressés par les formations

Au printemps 2016, la FAGW a interrogé les médecins généralistes (MG) et d'autres prestataires de première ligne sur l'usage qu'ils font ou envisagent de faire de l'informatique et de la télématique médicales.

Les MG représentent 68% des participants (311 sur 455), qui ont pour la plupart (57%) dépassé la cinquantaine. Les médecins sont 57% à être inscrits au Réseau Santé Wallon et 71% à disposer d'un certificat e-Health. Trois logiciels labélisés apparaissent comme les plus répandus : Le Généraliste, Health One et Epicure.

Une bonne moitié des répondants (53%) n'emploient pas leur logiciel au domicile du patient, mais ce serait le souhait d'un sur cinq (19%). Les 28% de MG qui utilisent déjà leur logiciel en visite le font, pour un petit tiers d'entre eux (31%) en étant connectés la plupart du temps (via 3G, wifi ou autre...) et pour une moitié (56%) en procédant en deux temps: travail hors connexion, puis synchronisation au retour au cabinet.

A quoi sert leur logiciel, à ce jour ? Dans le top 5 des utilisations courantes figurent: la réception de courrier médical (262 citations sur 311 répondants), l'encodage des consultations (255), la rédaction des ordonnances (195), la vérification de l'assurabilité du patient (170) et l'accès au chapitre IV électronique (127). Ce dernier fait partie des services auxquels les MG souhaiteraient recourir à l'avenir, tout comme l'e-facturation, l'e-prescription, l'e-DMG, la production de sumehrs... Tous sont cités par 20 à 25% des généralistes comme des fonctionnalités qu'ils aimeraient exploiter.

Sans doute se sentent-ils encore insuffisamment préparés pour ce faire, puisque, au moment de l'enquête (de mars à mai 2016), 83% se déclaraient intéressés de participer aux formations e-santé wallonnes. A 98%, ils marquaient leur accord à être personnellement informés des séances qui s'organiseraient dans leur région.

Pour les résultats détaillés de ce sondage : <http://www.e-santewallonie.be/info-et-outils.html>